CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E89458** **VALABLE JUSQU'AU** **11/10/2027**

ÉDITÉ LE 20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/10/2004

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CUSSET 2004B00222

Siret : 479 281 362 00034

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 6332438

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 436768H - 1247000 / 001 294586

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 436768H - 1247000 / 001 294586

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : SOCIETE DES ETABLISSEMENTS HENRION

Sigle : SEH

ZA LE REGNERON
6 ROUTE DE FARINVILLIERS
03150 VARENNES SUR ALLIER

Téléphone : 04 70 45 26 75 **Fax :**

Portable : 06 73 47 69 10

Responsabilité légale :
VALLAS LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : secretariat@seh-metal.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 749 892 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4441	Clôtures métalliques	7	18/09/2025
4492	Ferronnerie		18/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 09:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.